

Le carnet plurièr grates



En 1849 après l'émeute de
 la Buisson - rousse en juin de la
 même année, Lyon fut mis en
 état de siège et par suite dans
 nombreuses arrestations un grand
 nombre de prisonniers furent
 jugés par le conseil de guerre,
 le barreau de Lyon fournit un
 contingent de Défenseurs
 désintéressés en tête un comité
 de Défense composé de 24
 avocats.

Un des prisonniers accusé
 d'avoir participé à l'émeute
 devant la rue Duminage, en
 face de son domicile cet accusé
 était Curt avec lui devaient
 être jugés Evloge père et fils
 Le fils Evloge était fugitif.

Ces trois accusés étant présents
 qu'ils allaient être jugés ensemble
 et dans le délai de deux jours
 Il fallait songer au choix d'un
 Défenseur.



Exloge fils était hors de danger
 Exloge père choisit M^{te} Gégens
 pour son défenseur.

Curt avait entendu parler
 ou autrement d'un tisseur
 depuis long-temps et révéla
 prudemment par les chefs-Vateliers
 tisseur du quartier de St Paul
 le frère de l'accusé appuya ce
 choix bizarre et vite on se décide
 à prier le Curut de vouloir se
 charger de la mission de défenseur.
 Le comité de défense ayant
 entendu parler de cette étrange
 détermination commença par
 ne pas y croire sérieusement
 mais lorsque les jeunes avocats
 eurent aperçus l'attitude qu'un
 tisseur allait descendre de ses
 banquettes pour se hisser sur le
 banc de la défense, les railleries
 d'un de gémissaient d'un autre
 s'entre-mêlaient quand un membre
 se leva et d'une voix grève fit